

<p style="text-align: center;">COMMUNE DE CHATEAUNEUF COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL</p>

Séance du 12 mars 2015 à 20 heures 15

Présent(e)s : CARREL. H- HUGONOT.C- CHOLAT.C- FOUCAULT.I-MARTHELOT.V-
SCHAMME.C- -MAUGIE.G-FOURNIER.D-METAIS.A-BERTHET-RAMBAUD.S-

Excusé(e)s : VEVE. B- MARTIN.T

Absent(e)s : NOVEL. D – FOURNIER. V-

Secrétaire de séance : MAUGIE Gilles

1°- Approbation des comptes de gestion 2014 : budget assainissement et communal

Le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion du budget assainissement et du budget communal 2014 élaborés par le comptable public.

2°- Vote du compte administratif 2014: budget communal

Sous la présidence de Gilles Maugie, adjoint aux finances, le conseil municipal examine le compte administratif qui s'établit comme suit :

- Section de fonctionnement :
 - Dépenses : 509 909.17 €
 - Recettes : 598 083.08 €
 - Résultat de clôture : 88 173.91 €

- Section d'investissement :
 - Dépenses : 120 566.30 €
 - Recettes : 233 826.98 €
 - Restes à réaliser : - 239 154 €
 - Excédent d'investissement : 180 832.51 €

Hors la présence de M. le Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif qui est conforme au compte de gestion.

3° - Vote du compte administratif 2014 : budget annexe assainissement

Sous la présidence de Gilles Maugie, adjoint aux finances, le conseil municipal examine le compte administratif qui s'établit comme suit :

- Section de fonctionnement :
 - Dépenses : 68 730.52 €
 - Recettes : 97 319.29 €
 - Résultat de clôture : 39 324.94

- Section d'investissement :
 - Dépenses : 131 097.19 €
 - Recettes : 84 835.07 €
 - Restes à réaliser : - 1175 e
 - Déficit d'investissement : - 29 724.46 €

Hors la présence de M. le Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif qui est conforme au compte de gestion.

4 ° - Vote des taux des taxes :

Les taux des taxes restent inchangés par rapport à l'année 2014.

- Taxe d'habitation : 6.85 %
- Taxe foncier bâti : 16.17 %
- Taxe foncier non bâti : 67.13%

Questions diverses :

- **Electricité plan d'eau** : le principe de faire payer aux pêcheurs leur consommation est adopté. La commune souhaite garder le compteur à son nom et se pose la question de modifier ou non l'abonnement existant. Une mise au point sur la puissance nécessaire est à prévoir ainsi qu'une rencontre avec l'association de pêche.
L'exposé concernant l'éclairage public présenté par Sophie et Gilles est disponible sur demande auprès de ces derniers.
- **Stage premiers secours** : il aura lieu un samedi en juin (date à définir avec les pompiers). Coût : 55 €. Une participation de la commune de 25 € est validée. Stage ouvert à partir de 12 ans.
- **Horaires Agence postale** : Une demande de modification des horaires actuels a été faite par Christine suite à un petit sondage auprès des clients. Proposition : du mardi au vendredi de 14h à 17h30. Le conseil municipal souhaiterait une ouverture jusqu'à 18h un jour par semaine.
- **Tenue du bureau de vote** : les plannings une fois complétés par tous seront transmis à chaque conseiller municipal. Une fiche de rappel des consignes pour le bon déroulement du scrutin a été distribuée à chacun.
- **Prochain CM** : jeudi 9 avril 2015